LA PUBLICITÉ. — Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité; je n'en ai pas besoin. *J'ai bon vin point d'enseigne!* »

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez « du bon vin », si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde?

WATTRELOS

La fraude. — Dimanche vers 8 heures du soir, les préposés de douanes Fournier et Dancoine, de la brigade du Touquet, assistés de deux préposés de Tourcoing, MM. Carnel et Bacquart, ont arrêté après une course assez mouvementée, trois jeunes gens de 14 à 17 ans. Ces trois fraudeurs qui, d'après leurs déclarations, exercent la profession de bâcleur, ils se nomment : Victor Nuytens, J.-B. Lecomte et Henri Vandebrouck. Ils portaient par charges égales 18 kilog. d'allumettes en bois de contrebande, valant 81 francs.

— Lundi matin, un ouvrier teinturier de Roubaix, Henri Rogier, âgé de 21 ans, a été surpris au sentier Hanson, portant 7 kilogs d'allumettes, d'une valeur de 34 fr. 5. — La charge brigadier Benoit et le préposé Donès du Touquet. Ces quatre individus ont été remis lundi matin à la gendarmerie de Wattrelos.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Messe pour un soldat de Madagascar. — Dimanche, à 11 h. 1/2, a été célébrée en l'église de la Croix-Rouge une messe que la société des soldats de Jeanne d'Arc avait fait célébrer à l'intention de M. Arthur Scalbert, décédé à Majunga le 13 novembre dernier.

Cette cérémonie a eu lieu devant une très nombreuse assistance.

Résultats d'adjudications. — Lundi à 3 heures il a été procédé à l'Hôtel de Ville aux deux adjudications ci-après :

1° Entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant les années 1896, 97 et 98. — Evaluation de la dépense totale 41.085 fr. — MM. Louis Colin de Lille, rabais 7 0/0; Narcisse Fluquet de Croix, 5 0/0; Louis Pelannoy de Lille, 8 0/0; Jules Desplanques de Roubaix, 14 0/0; Ve Baudouin et fils de Tourcoing, adjudicataires au rabais de 25 0/0.

2° Entretien des chemins ruraux et des sentiers en dehors de l'agglomération pendant la même période. — Dépense totale 6,300. — MM. Louis Colin, rabais 3 0/0; Louis Delannoy, 4 0/0; Jules Desplanques, 10 0/0; veuve Baudouin et fils adjudicataires au rabais de 15 0/0.

La séance était présidée par M. Sénéclar adjoint, assisté de MM. Leplat et Ducoulombier conseillers municipaux et en présence de MM. Sipra, agent-voyer cantonal et Buite receveur municipal.

Le drame de la rue d'Halluin. — L'état de Marie Duponcheele inspirait lundi matin les plus vives inquiétudes : la nuit avait été fort mauvaise et divers symptômes — tout particulièrement des vomissements — pouvaient faire craindre un dénouement fatal. Il a fallu employer un tube pour alimenter artificiellement la pauvre fille. Ce moyen a réussi au-delà de toutes les espérances, et le soir, un mieux sensible, qui avait commencé à se manifester depuis midi, persistait. On a tenté, mais vainement, de retirer les balles. Il sera fait aujourd'hui de nouvelles tentatives.

Lundi, dans la matinée, le corps de Charles Vanckier a été transporté au domicile de ses parents, au Pont Rompu: le cercueil était suivi par cinq membres de la famille. L'émotion a été à son comble sur tout le parcours, et au Pont-Rompu, il s'était formé un rassemblement considérable, et chacun commentait à son point de vue, les circonstances qui avaient amené cet épouvantable tragédie.

L'enterrement du jeune homme aura lieu aujourd'hui mardi, à 8 h. 1/2, à Notre-Dame de Lourdes.

Un mari brutal. — L'été dernier, Florentin Vansteenkiste, cordonnier, demeurant aux Onze Chênes, était condamné à 4 mois de prison, pour violences sur sa femme; mais cela ne l'a guère corrigé.

Dimanche soir, il se porta sur cette malheureuse, qui n'était sortie de l'Hôtel-Dieu que depuis deux jours, aux plus révoltantes brutalités. Il lui assena un coup de tisonnier qui lui fit au front une blessure de huit centimètres d'étendue, sur deux de profondeur.

Les enfants vinrent au secours de leur mère; et le fou furieux fut à son tour quelque peu maltraité. Il sortit alors et se rentit dans un estaminet de la rue du Moulin-Tonton, où il a été arrêté par les agents Wattel et Pattyn.

Bondues. — *Au sujet de l'église de Bondues.* — Il y a quelques jours un journal disait, en parlant de la nouvelle église de Bondues, que le Conseil municipal avait contribué à la dépense pour une somme de 30,000 francs. C'est là une erreur qu'il est bon de redresser : la vérité est que l'assemblée communale n'a participé que pour 5,000 francs, non compris, bien entendu, les frais d'installation des cadrans du clocher, qui ont coûté 2,500 francs.

— *Arrestation pour insultes à la police.* — Dimanche, vers 10 heures du soir, au moment où le garde Lescouffe prescrivait, l'heure réglementaire ayant sonné, la fermeture de l'estaminet tenu par Maret-Leprince, un ouvrier teinturier de la commune, Arthur Lernould, âgé de 19 ans, qui était dans un état d'ivresse assez accentué, a proféré à l'adresse du garde les insultes les plus grossières.

Le garde se vit contraint d'arrêter Lernould, et il se disposait à le conduire au violon, quand, tout à coup, son prisonnier lui fausse compagnie.

Lernould a été arrêté de nouveau lundi matin, et il sera remis entre les mains de la gendarmerie.

Cette affaire, qui avait causé une certaine émotion dans le quartier, se complique à cause de l'intervention de la mère du contrevenant, qui a offert de l'argent au garde pour qu'il ne donnât pas suite à cette affaire. Mme Lernould sera, à son tour, poursuivie pour tentative de corruption.

Neuville. — *Conseil municipal.* — Nous avons appris, par la lecture du procès-verbal, la question qu'on avait réservée à la séance du 6 février pour être traitée à huis clos : il s'agissait de la perception des contributions directes, et le Conseil municipal a pris une délibération fortement motivée, tendant, que Neuville soit distrait de la perception d'Halluin pour être rattachée à celle de Tourcoing.

On sait valoir que les relations de Neuville avec Halluin sont à peu près nulles, tandis qu'elles sont des plus fréquentes avec Tourcoing, pour toutes les classes de la population, les propriétaires, les marchands, les ouvriers. A Tourcoing, on aurait toujours l'occasion de se rendre chez le percepteur; tandis que, pour Halluin, il faut chaque fois faire le voyage, rien que pour porter son argent au fisc. Outre que cela oblige à certaines dépenses, il y a à tenir compte des pertes de temps. On a tout lieu d'espérer que l'administration compétente prendra la demande en sérieuse considération.

— *Les épaves de la douane.* — Il sera vendu aujourd'hui 3 mars, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de douanes de Neuville, 110 kilog. de poireau et une bonne brouette pesant 35 kilog. L'individu resté inconnu qui conduisait cet approvisionnement provenant d'une source suspecte avait pris la fuite à la vue des préposés.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Le tirage de l'emprunt de 1860 de la Ville de Lille. — Le 72e tirage a eu lieu le 2 mars à l'Hôtel-de-Ville. Voici les numéros sortis avec les primes obtenues : 1 lot à 25,000 fr. : numéro 13 455. — 1 lot à 10 000 fr. : numéro 37 494. — 7 lots à 1,000 fr. : numéros 102,203 167,302, 175,305, 158 126, 12 701, 81,779 et 34,529. — 10 lots à 500 fr. : numéros 47,085, 89,935, 114 530, 103,822 133 935, 145,952, 55,286, 166 328, 153,885, 50,046.

15 lots à 400 fr. : numéros : 102,950 — 173,955 123 325 — 49 302 — 9,658 — 163,807 — 131 858 — 119,849 — 134,351 — 62,784 — 25,879 — 24,004 — 88,246 — 72,514 — 101 735.

20 lots à 200 fr. : numéros : 150,474 — 116,661 — 19,651 — 83,305 — 74,737 101,352 — 74,046 — 38,598 — 66,689 — 167,556 — 162,183 164,174 — 3 840 — 94,404 — 52,885 — 5,701 — 83,190 — 36,375 — 55,229 — 80 864.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 2 mars.* — POURSUITES POUR VOL. — On avait, le 27 février, dans la matinée, arrêté une femme de cinquante ans, du nom de Louise Boutelle, rue de Mouvaux, qu'on inculpait d'avoir pris un lure de genièvre à l'étagère de l'estaminet Duflot, rue du Grand-Chemin, à Roubaix. Elle comparaît devant le Tribunal, mais la prévention n'étant pas suffisamment établie, Louise Boutelle est acquittée.

CONSÉQUENCES DE L'IVRESSE. — Il y a quelques jours, un jeune homme de vingt ans, M. Catoire, rue de Tourcoing à Roubaix, faisait dans l'atelier de M. Loridan, rue Latérale, à Tourcoing, où il était employé, toutes sortes d'excentricités; on voulut le mettre à la porte. C'est alors que, devenu furieux, Catoire se précipita sur son patron et lui porta plusieurs coups : il brisa en même temps, plusieurs vitres. Il encourt pour ces divers écarts une peine de quinze jours de prison avec application de la loi Béranger.

SCÈNE CONJUGALE. — A peine sorti de la maison d'arrêt de Lille où il avait purgé une peine pour violences sur sa femme, un habitant de Roncq, Henri Dhaene, 30 ans, avait de nouveau rendu à sa malheureuse épouse la vie impossible. Mardi 24 février, dans une sorte d'accès d'ivresse, il se jeta sur elle, lui déchira les vêtements, lui arracha des cheveux et le mordit à la main droite à plusieurs reprises.

La femme dut se réfugier chez des voisins : le lendemain, Dhaene était arrêté par les gardes et emmené à Lille. Il lui est infligé cette fois une peine de quatre mois.

TROUVÉ COUCHÉ sur le trottoir, rue de la Guinguette, à Roubaix, Félix Albert, qui demeure rue de la Latte, à Tourcoing, avait été réveillé par un agent; c'était le mercredi 26 février dans la soirée : au lieu de remercier le représentant de l'autorité, il l'insulta. Coût trois jours de prison avec sursis et cinq francs d'amende.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 3 mars

Presidence de M. le conseiller VIBERT

Ministère public : M. SCHULER, substitut du procureur général

1re Affaire. — **Vols à Maubeuge**

Le sieur Jules Bracq, négociant en pommes de terre, possède près de la gare des magasins et un bureau.

Le 18 octobre 1895, vers midi, à l'heure du dîner des employés, l'accusé Anatole Dollet, âgé de 21 ans, ouvrier daubeur à Maubeuge, qui travaillait au chemin de fer, s'assura que le bureau était momentanément abandonné et s'y introduisit après en avoir fracturé et escaladé la fenêtre. Il força, avec un tisonnier, le tiroir d'un pupitre où il prit 534 francs. Dans d'autres meubles, il déroba un revolver et des timbres poste.

Le 25 novembre suivant vers 10 heures du soir, il aurait encore pénétré dans le même bureau, par effraction et escalade de la fenêtre. Il aurait de nouveau fouillé tous les tiroirs des meubles; mais il n'aurait, cette fois, trouvé que pour 3 à 4 francs de timbres-postes belges.

Il aurait également tenté de fracturer le coffre-fort, sans pouvoir l'ouvrir. Ce coffre-fort contenait 2.000 francs.

L'accusé a reconnu le premier vol à l'instruction, et nié le second. Il est coudamné à cinq ans de prison.

2e affaire (de Roubaix). — **Mœurs**

L'accusé Théophile-Charles Brys, menuisier à Roubaix, est âgé de 43 ans, étant né à Dixmude, le 24 novembre 1852.

Son procès criminel avait été fixé pour n'être jugé que vendredi prochain. Mais un autre accusé, également inculpé de faits d'immoralité, qui devait comparaître aujourd'hui devant le jury, est mort. L'une des affaires d'aujourd'hui a par conséquent, été purement et simplement rayée du rôle. Mais elle a été remplacée par celle qui concerne Brys. Il s'ensuit que, vendredi, il n'y aura pas d'audience et que la session des assises se terminera un jour plus tôt.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *Les « Inoffensifs ».* — L'orphéon des *Inoffensifs*, a offert, dimanche soir, dans la salles des fêtes du Café Paudore, rue Pauvrée, un très brillant concert, avec le concours de la *Philharmonique du Jean-Ghislain*. MM. Georges Delcambre, du club des *Mêli-Melo*, Debruyne, baryton, et L. Foëlix, se sont fait applaudir.

M. Arthur Nys, pianiste-accompagnateur, s'est, comme toujours, très habilement acquitté de sa tâche.

— *La « Lyre ouvrière ».* — Le concert offert, dimanche, par la *Lyre ouvrière*, dans la salle des fêtes de Mme Philémon, rue Pierre Motte, a obtenu un grand succès. Tous ceux qui ont prêté leur concours à cette fête de famille, ont rivalisé de zèle et d'entrain, et chacun a emporté de la soirée, le plus agréable souvenir.

— *La soirée vocale et instrumentale*, offerte, dimanche, par un *Groupe d'Amis réunis*, au bénéfice d'un père de famille, malade depuis trois mois, et dont l'aîné des enfants, — ils sont au nombre de sept — n'est âgé que de 14 ans, a obtenu un plein succès.

La fête a eu lieu à l'estaminet « au Tuba », tenu par M. Deneu, à l'angle des rues Decrême et de Ma Campagne. Une brillante tombola a été tirée, dont voici les numéros gagnants :

1243, 1296, 4463, 4370, 478, 362, 4131, 97, 4639, 1367, 73, 4805, 4572, 405, 4352, 4752, 4027, 4744, 4107, 4604, 410, 977, 884, 475, 449, 642, 1709, 420, 882, 4451, 126, 492, 23, 1757, 4441, 1683, 680.

Flers (Le Breucq). — *La Liberté*, société chorale du Breucq, a donné, dimanche, dans la salle des fêtes du Café Jouvenaux, un concert, dont le succès a été extraordinaire. On a surtout applaudi le talent de MM. Lemaire, Leuridan, Hourez, Van Holand, Sanspeur, Seigneur, Bargibon et Rixelois qui, chacun dans son genre, a vivement intéressé les spectateurs. La troupe lyrique de la société n'a pas obtenu un moindre succès. Deux agréables comédies : *Les Bossus de Quebec*, et *l'Orpheon de Vas-y-en-beuglant*, ont été fort bien interprétées.

Wattrelos. — *Le concert de la Musique municipale.* — Voici le programme du concert que la musique municipale offrira, dimanche 8 mars, aux familles de ses membres actifs et honoraires :

Première partie. — 1. Musique municipale, à Egarement dans le bonheur, ouverture. Suppé; » Le Roitelet, polka de petite flûte (soliste G. Versavel), Sellenick. — 2. M. Carpentier, Le Bal masqué, Verdi. — 3. M. Demeyer, fantaisie sur le Trouvère, pour violon, Verdi. — 4. Le Grand Père, drame en 1 acte. — 5. MM. Demeyer, Denis et Delfves, trio pour mandolines et guitare, La Marche du Diable, Suppé. — 6. M. Watteeuw, Pasquilles tourquennoises.

Deuxième partie. — 1. M. Carpentier, Arioso de Benvenuto, Diaz — 2. MM. Demeyer, Denis, Delfves, trio pour mandolines et guitare, La Gondola, grande valse, Schrevère. — 3. Mon Isménie, comédie en un acte de Labiche. Personnages : Vancouver, MM. A. Dujardin; Dardenbœuf, Jules Scamps; Galathée sœur de Vancouver, Mme Bœtzel; Isménie, fille de Vancouver, Mlles Fourneaux; Chiquette, bonne, Lepers. — 4. M. Watteeuw, Pasquilles tourquennoises.

On nous prie de rappeler aux musiciens la répétition générale qui aura lieu, jeudi 5 mars, à neuf heures du soir.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les contributions pour l'année 1896

Roubaix, le 2 mars 1896.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous copie d'une lettre que j'adresse ce jour à M. le Directeur des Contributions directes, à Lille.

Comme la question soulevée intéresse au plus haut point vos lecteurs, j'ai pensé qu'il ne leur serait pas indifférent d'en prendre connaissance par la voie de votre estimable journal.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes civilités distinguées.

J. VÉRONE.

« A Monsieur le Directeur
des Contributions directes, Lille.

» Monsieur le Directeur,

» Au nom d'un grand nombre de contribuables, j'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur ce fait que, les rôles des contributions pour l'année 1896 étant publiés dans notre ville depuis les 16 et 25 février, la quantité des avertissements qui, à l'heure actuelle, ont effectivement été distribués aux particuliers, est relativement fort restreinte.

» Avant de porter nos doléances auprès des pouvoirs publics, je vous serais très reconnaissant, monsieur le Directeur, de vouloir bien me faire connaître à quelle circonstance ce long retard doit être imputé.

» Je me permettrai de vous faire observer que, dans de pareilles conditions, il est bien difficile aux intéressés de bénéficier des dispositions bienveillantes de la loi du 21 juillet 1887, — le délai d'un mois, imparti par cette loi, pour faire à la mairie, sans frais ni formalités, les réclamations contre l'imposition, risquant fort d'être expiré avant même que les contribuables aient été mis en mesure de formuler leurs réclamations.

» Il me semble, en outre, que l'Administration pourrait différer la publication des rôles jusqu'au jour où il lui serait matériellement possible d'effectuer, sans délai, la distribution des avertissements à tous.

» Je vous présente, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération distinguée. » (Signé) J. VÉRONE ».

PETITE CORRESPONDANCE

Vanoi... à Roubaix. — La convention franco-belge sera renouvelée cette année. Nous ne pouvons prévoir dans quels termes. De plus, le Conseil d'Etat sera appelé sous peu à donner son appréciation sur l'application antérieure de cette convention. Les jeunes gens qui avaient 22 ans accomplis au moment du tirage au sort, seront astreints à deux années de service actif; quant aux autres, il faut attendre la décision du Conseil de revision.

N. H. — Oui, si c'est une mesure disciplinaire. Vous pourriez adressez une supplique à M. le Président de la République ou à M. le Ministre de la Guerre.

Un Malgache à Roubaix. — Veuillez adresser votre demande à M. le Ministre de l'Agriculture, en sollicitant un règlement.

Un lecteur à Hem. — 1° Les dispensés de la classe de 1892 en vertu de l'article 23 seulement. 2° Deux fois, dans la réserve active.

L. D B. — Non. Il peut réclamer la faveur d'être dispensé comme soutien de famille, mais il n'a pas droit à la dispense légale. — Les instructions sont formelles à ce sujet.

Un intéressé.. — Le montant des frais n'a pas été livré à la publicité.

B. C. Tourcoing. — Oui vous trouverez la recette, dans le bouquin *Tante Rosalie*; le coût est de 2 francs, payable en mandat ou en timbres poste.

M. O. T. — Parfaitement. — l'on dit veuf en première noce, etc.

T. C. — Non, il faut être autorisé.

L. D. à Wasquehal. — Vous avez recours. mais voyez M. le percepteur des contributions qui vous renseignera.

B. à Tourcoing. — Le dix de blanche empêche le grand jeu de l'adversaire et non celui du partenaire.

CONSEIL MUNICIPAL DE WASQUEHAL

Séance du 1er mars 1896

Le conseil municipal de Wasquehal s'est réuni en session ordinaire de février, dimanche dernier, à midi et quart, dans la salle des séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Victor Delourme, maire.

Sont présents : MM. Jovenaux Henri, Spriet Augustin, Delesalle Desiré, Delosse Jean-Baptiste, Bailly Richard, Délourme Victor, Detailleurs Louis, Leveugle Daniel, Vignier Auguste, Ameye Omer, Leuridan J.-B., Lapers J.-B., Desruelles Henri, Desrumaux Gustave, Six Vincent, Wattel Henri.

Absents : Courier Jules, Courier Clotaire (excusé), Napoléon Detailleurs (excusé), Deledalle J.-B., Gros Adolphe.

M. Alexandre Damez, secrétaire de la mairie, est nommé secrétaire pour la séance.

M. Damez donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sans observations.

On aborde ensuite l'ordre du jour.

Taxes irrécouvrables sur les chiens, et prestations, exercice de 1895. — M. le secrétaire soumet au Conseil les états des taxes non recouvrées de l'exercice 1895 dressés et présentés par M. Ch. Morlay, percepteur et receveur de la commune; ces états forment un total de 60 francs, dont 36 francs pour les prestations et 24 francs pour la taxe municipale sur les chiens : le Conseil approuve ces états et donne avis favorable à l'administration de ces taxes en non valeur.

Répartiteurs pour l'année 1896. — Communication est faite au Conseil municipal de l'arrêté de M. le Préfet du Nord, daté du 20 décembre 1895 tendant à la nomination de MM. Jules Courier, Auguste Vignier, Omer Ameye, Gustave Desrumaux, Richard Bailly, Jean-Baptiste Deledalle, en qualité de répartiteurs et suppléants pour les contributions directes de l'année 1896.

Soutien de famille. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord relative aux soutiens de famille.

Le Conseil émet un avis favorable au maintien dans ses foyers de M. Hameaux Louis-Arthur, de la classe 1892.

M. le Maire. — Je prie les conseillers qui connaîtraient des jeunes gens dignes de cette faveur, à signaler, de vouloir le faire. Aucun nom n'est donné.

Taxes militaires d'indigents. — Une liste de noms de jeunes gens imposés, à la taxe militaire, et qui sont actuellement dans l'indigence, est soumise au Conseil qui donne un avis favorable pour qu'il leur soit accordé décharge.

Vote de crédits divers pour clore l'exercice de l'année 1895. — Pour clore l'exercice de l'année 1895 et sur la proposition de M. le Maire, le Conseil vote sur les fonds libres de l'exercice de 1895 les 9 crédits suivants, savoir : 458 fr. 76 pour entretien des edifices communaux ; 75 fr. pour pension du 4e trimestre 1895, à l'asile de Ronchin, du jeune Delannoy ; 21 fr. 01 pour l'éclairage public de la commune ; 401 fr. 92 pour l'éclairage du bureau de poste en 1895 ; 197 fr. 96 pour l'éclairage de la mairie en 1895.

5° fr. pour la quote part de la commune dans la pose de deux lanternes à gaz pour l'éclairage de la rue d'Austerlitz et du bureau de poste ; travaux exécutés en 1895. 33 fr. pour honoraires dûs à M. le docteur Jacquart concernant des visites et rapports pour noyés en 1895; 110 fr. 55 pour suppléments de dépenses dans l'entretien des chemins vicinaux ordinaires en 1895; 58 fr. 45 à titre de gratification au secrétaire de la mairie pour le travail des déclarations des étrangers en 1895. Le Conseil ayant décidé antérieurement que le produit des déclarations lui serait alloué pour ce travail supplémentaire et qu'par contre, le secrétaire aurait à sa charge l'achat des imprimés nécessaires pour ce travail; soit au total 110 fr. 65.

Salles d'attente à l'arrêt des trains-tramways. — Lecture est faite au Conseil, d'une lettre de M. le Préfet du Nord en date du 8 février dernier, faisant connaître que M. le ministre des travaux publics a autorisé le projet de construction de deux abris (salle d'attente), à l'arrêt des trains-tramways, (halte de Wasquehal), consentie par la compagnie du chemin de fer du Nord et sollicitée par l'administration municipale de Wasquehal.

La commune de Wasquehal versera à la Comaagnie du chemin de fer du Nord une somme de 650 fr.

Les abris seront placés dans les dépendances du chemin de fer, seront entretenus, et conservés par la Compagnie aussi longtemps que l'arrêt lui-même; et retourneront à l'Etat en cas de rachat à l'expiration de la concession. Aussitôt le versement des 650 fr. opéré, les travaux seront mis en adjudication.

M. Spriet. Il est bien entendu que ces abris seront construits d'après les premiers plans soumis lors de la dernière réunion du conseil et nous aurons bien soin de le spécifier à la Compagnie. — M. Lepers. Pourquoi ne pas changerait-elle? — M. le Maire. Ordre sera donné pour effectuer le versement des 650 francs.

Pensions aux vieillards indigents. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal avait désigné 12 noms de vieillards indigents pouvant obtenir une pension à titre de secours. Par une lettre de la Préfecture, il n'y aura que quatre vieillards qui pourront jouir de cette pension, il y a donc lieu d'en éliminer huit de la liste.

M. Spriet propose de remettre cette question à la session de mai, d'ici là on aura le temps de choisir les autre vieillards les plus dignes d'intérêt et le Conseil qui nous remplacera fera le nécessaire. Cette proposition est approuvée.

Demande de la société des anciens militaires « Le Ralliement ». — M. le secrétaire donne lecture au conseil d'une lettre de la société des anciens militaires « Le Ralliement » de Wasquehal tendant à obtenir une parcelle de terrain dans le cimetière pour y ériger un monument funéraire à la mémoire des enfants de Wasquehal morts pour la défense de la Patrie et d'un vote de crédit pour la participation et comme souscription pour l'érection dudit monument.

M. Spriet. Je propose d'accorder le terrain pour l'érection du monument et quant à la part de la commune, dans la souscription, le Conseil verra à voter plus tard le crédit nécessaire, que Messieurs les membres du Ralliement commencent leur souscription. — M. Delesalle. En effet, le Conseil verra à voter les fonds qui manqueront pour l'érection du monument. Tous les conseillers sont du même avis et votent la concession de terrain, remettant le vote du crédit à une date ultérieure.

Monument Pasteur. — M. le Maire donne connaissance de plusieurs lettres de villes différentes, tendant à obtenir une subvention pour ériger un monument à Pasteur. — M. Leveugle. Il n'y en a pas de Wasquehal de demande. — M. Delesalle. Que l'on vote une subvention pour le monument de Lille. — M. Spriet. C'est également mon avis et puis c'est notre département. — M. le Maire. Je propose une somme de 50 francs comme participation de la commune à l'érection du monument de la ville de Lille. Approuvé à l'unanimité.

Achats de terrains à la « Planche au Riez ». — Le Conseil vote les fonds nécessaires, à prendre sur l'emprunt de 50,000 francs, pour le paiement des terrains achetés à la « Planche au Riez », lors du percement de la nouvelle rue partant du « Capreau » à la « Planche au Riez ». Sur une réclamation faite par MM. Leuridan et Leveugle au sujet de l'état défectueux de l'aqueduc construit près de chez M. Picavet, au dit hameau, M. le Maire dit qu'il préviendra M. l'agent voyer.

Lettre de la Compagnie du Gaz. — M. le secrétaire donne connaissance d'une lettre de la Compagnie du gaz au sujet de l'éclairage des hameaux du Noir Bonnet et de la Planche au riez. La Compagnie informe le Conseil que suivant sa demande elle fera le nécessaire pour tacher de mener à bien l'installation du gaz au hameau de la Planche au riez et qu'elle espère donner satisfaction aux habitants. Quant au quartier du Noir Bonnet, l'installation n'est pas possible maintenant.

Cours d'adultes. — Le Conseil vote une somme de 75 francs à M. Tétin, instituteur, pour son cours d'adultes. Cette somme ajoutée aux 25 francs votés à la session de novembre dernier porte à 100 francs l'indemnité accordée par le conseil.

Entretien de chaussées. — M. Gustave Desurmont demande la réparation d'une partie du pavé près de la chapelle du Triez à l'intersection des routes du Capreau, du Triez et de Mouvaux — M. le Maire fait remarquer qu'il y a aussi des réparations à opérer au bureau du Petit-Wasquehal et qu'on tâchera de faire le nécessaire le plus tôt possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 heure et quart.

— Joséphine, d'où vient ce fumet délicieux que vous donnez à vos sauces depuis quelques jours?

— Madame, c'est que j'emploie maintenant l'excellent beurre pur d'Oostcamp. Auparavant, avec d'autres beurres, il y avait toujours un mauvais mélange de margarine.

Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

PAS-DE-CALAIS

Les scandales de Lens. — M. Wagon exclu de la Société des Sous-Officiers. — Dimanche soir, la société fraternelle des *Sous-Officiers Lensois*, réunie dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, a exclu de son sein M. Wagon, l'ancien maire.

Le brigadier de police Balingou, suspendu par le sous-préfet, vient de démissionner. On croit que cette démission sera refusée, et que la révocation frappera Balingou.

GRAND-THÉATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1/2 *Jeudi 5 mars 1896* Rid. 8 h.

Clôture définitive de la Saison d'Opéra

Grande représentation de gala au bénéfice de M. Carroul, premier baryton de grand-opéra

Pour la première fois à Roubaix l'immense succès

SALAMMBO

Grand-Opéra en 5 actes, d'après le roman de Gustave Flanbert par Camille Du Locle. Musique de E. Reyer

Avis important. — Malgré les frais énormes qu'entraîne la représentation de cet ouvrage, les prix des places ne seront pas augmentés pour toutes celles qui seront prises au bureau de location avant le jeudi 5 mars, à 5 heures du soir. — Un avis ultérieur donnera les prix des billets pris à la porte. — Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 2 mars.* — Henri Varrasse, Hôtel-Dieu. — Elisa Cantaert, boulevard Gambetta, 216. — Robert Steenkiste, rue de Menin, 60. — Hélène Vanhaesebrouck, rue Gilsy, 39. — Juliette Herman, rue de la Balance, 127. — Gaston Dubus, boulevard Gambetta, cour Nyckee, 2. — Emile Obin, rue Ma Campagne, cour Delescluse 1. — *Mariages.* — Julien Beague, 24 ans, garçon d'ouvroir, rue Moorse, 8, et Sophie Dupont, 21 ans, piqurière, rue Coligny, 14. — Edouard Ingelbeen, 33 ans, domestique, rue de la Chaussée 15, et Léontine Horne, 23 ans, journalière, rue de la Chaussée. — Charles Reisens, 23 ans, tisserand, rue d'Avelghem, 97, et Béatrix Coffyn, 24 ans, couturière, rue d'Avelghem, 119. — Louis Renard, 25 ans, bouvier, à Sailly, et Marie Verrain, 27 ans, cabaretière, rue Sainte-Elisabeth, 5. — *Déclarations de décès.* — Jean-Baptiste Hembo, 85 ans, rue Saint-Jean, aux Petites Sœurs. — Félicie Moulart, 4 ans, rue Franklin, cour Cornille, 4. — Alfred Vanlaere, 6 ans, rue Gretry, 12. — Céleste Delfosse, 24 ans, rue Daubenton, cour Vanweldenbeck. — Adrien Scoustre, 77 ans, rue Descartes, 6. — Hortense Brandt, 2 ans, rue des Longues-Haies, cour Grau, 15. — Jules Hennau, 14 jours, rue Victor Hugo. — François Devos, 56 ans, rue du Fontenoy, 148. — Jacques Moors, 73 ans, Hospice de Barbieux. — Caroline Schuttecatte, 55 ans, Hospice de Barbieux. — Mathilde Devos, 64 ans, Hospice de Barbieux. — Cauliez, présenté sans vie, rue Jacquard, cour Masurel, 4. — Gustave Renaud, 7 ans, rue du Moulin, cour Hanno, 4. — Henri Cousin, 42 ans, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 4. — Edouard Bodoux, 1 an, rue Decrême, 168. — Irène Petit, 73 ans, rue Saint-Antoine. — Alice Meuris, 3 ans, rue de la Conférence, 69.

FOURMIES. — *Déclarations de naissances du dimanche 1er mars.* — Célina Vanmeerhaeghe, à l'Epinette. — Achille Hoët, rue du Calvaire. — Laurent Druez, boulevard Gambetta. — *Du lundi 2.* — Ernest Desmettre, rue du Blanc-Seau. — Esther Hanno, rue de la Blanche-Porte. — Marie Lecherel, rue Dumortier. — J.-B. Fayrelle, rue St-Joseph. — Edmond Delen, rue Fin de la Guerre. — Moïse Dervaux, rue Cite. — Berthe Ledue, à la Maternité. *Déclarations de décès du 1er.* — Zulma Loelle, 10 ans 8 mois, rue de la Marlière. — Noëlie Duformont, 2 mois, rue de Gand. — Louis Lacerf, 53 ans, sans profession, rue Ste-Barbe, 58. — Sophie Verstraete, 57 ans 1 mois, ménagère, rue de Wasquehal, 30. — Charles Vynckier, 24 ans, tisserand, hopital civil. — Philippe Maurot, 42 ans, domestique, au Blanc-Seau.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Un obit Solennel Anniversaire, sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mercredi 4 mars 1896, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Caroline LEROUILLE, veuve de Monsieur Louis COURRIER, décédée à Roubaix, le 19 février 1895, dans sa quatre-vingt-septième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 5 mars, 1896, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste-Joseph BLEUEZ, époux de Dame Adèle DUBAR, pieusement décédé à Roubaix, le 3 mars 1895, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Le mouvement flamand. — La *Ligue générale catholique flamande* tenait hier une réunion à Gand.

Pour obtenir que les propositions de loi de Vriendt et Coremans proclamant la langue flamande langue officielle au même titre que le français, soient discutées et votées sans retard, on aura recours aux moyens suivants :

1° Il sera organisé un pétitionnement général dans toute la partie flamande du pays ; 2° Des démarches auprès des représentants des arrondissements flamands seront faites pour solliciter leur concours et leur influence ; 3° Des meetings seront tenus dans les villes et les localités importantes ; 4° Une députation demandera audience à MM. les ministres de Smet de Naeyer, Begerem et Schollaert, membres du *Davids-fonds* et favorables aux droits de la langue flamande, pour leur exposer le désir ardent des Flamands de voir les propositions de loi De Vriendt et Coremans ; 5° Il sera fait appel au concours précieux des Gildes flamandes estudiantines de l'Université de Louvain.

Le budget de la guerre. — Le budget de la guerre pour l'exercice 1896 s'élève à la somme de 47.865.121 francs 30, ce qui représente une augmentation de 654.403 francs sur le budget de l'exercice précédent.

Une première augmentation de 70.985 francs est nécessaire, l'année étant bissextile. Il reste une augmentation réelle de 582.420 francs nécessitée par les dépenses exceptionnelles suivantes :

230.000 francs pour améliorations aux casernes et aux hôpitaux. 40.000 francs pour travaux de sécurité aux magasins de poudre. 150.000 francs, premier crédit pour la construction d'un nouvel arsenal à Anvers. (La dépense totale est estimée à 4.200.000 francs.) 100.000 francs pour la construction de voitures de télégraphistes de campagne et de vivres.

Bruges. — *Nominations ecclésiastiques.* — Mgr l'évêque a nommé : Curé à Merckem, M. Deleu, curé à Lisseweghe. Curé à Lisseweghe, M. Vicaise, curé à Marckegem. Curé à Marckegehem, M. Goderis, curé à Steenkerke. Curé à Steenkerke, M. De Grendele, vicaire à Couckelaere. Vicaire à Couckelaere, M. Legrand, ancien professeur au collège St Louis, à Bruges.

Vol sacrilège à Chatelet. — On nous mande de Chatelet le 2.

Pendant la nuit dernière des voleurs se sont introduits dans l'église de Chat